



Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 31 octobre 2018	WFP/EB.2/2018/8-A/9*
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
* Nouvelle parution pour raisons techniques le 16 novembre 2018	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de p Plan stratégique de pays – Sénégal (2019-2023)

Durée	Janvier 2019-Décembre 2023
Coût total pour le PAM	74 798 493 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Malgré une croissance économique importante et une grande stabilité démocratique, le Sénégal est un pays à déficit vivrier qui entre dans la catégorie des pays les moins avancés; les taux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont très élevés dans certaines régions, notamment dans le nord, le sud et l'est du pays. Le secteur agricole est dominé par l'agriculture de subsistance, et il est pénalisé par l'accès limité aux intrants, aux technologies, aux financements et au crédit; la plus grande partie de la population est employée dans le secteur. La pauvreté et l'insécurité alimentaire sont étroitement liées à la gestion non durable des ressources, au changement climatique et à l'inégalité entre les sexes. La pauvreté rurale, le sous-développement et le changement climatique sont les facteurs de la migration; les femmes, les enfants et les personnes âgées restent à la maison et sont de plus en plus vulnérables.

Le PAM aidera le Gouvernement à mettre en place des filets de sécurité durables et des programmes de protection sociale réactifs face aux chocs visant à traiter l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la dégradation des ressources, l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques de catastrophe et le développement de l'éducation grâce aux repas scolaires s'appuyant sur la production des petits exploitants pour une croissance économique inclusive dans le cadre d'une stratégie de transfert des responsabilités durable.

Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: abdou.dieng@wfp.org

Mme L. Savelli
Directrice de pays
courriel: lena.savelli@wfp.org

Le plan stratégique de pays pour 2019–2023 est établi à partir de l'examen stratégique national Faim zéro mené en 2017. Dans le cadre du PSP, le PAM concentrera son action sur des programmes de protection sociale et de résilience propres à faire évoluer les relations entre les sexes et à renforcer les capacités d'adaptation axés sur quatre effets directs stratégiques, en tant qu'investissements dans les contextes interdépendants de l'action humanitaire et de l'aide au développement. Les quatre effets directs stratégiques sont les suivants:

- *Effet direct stratégique 1:* Les populations en situation d'insécurité alimentaire vivant dans les zones ciblées, y compris les enfants d'âge scolaire, ont accès à une nourriture suffisante et nutritive toute l'année.
- *Effet direct stratégique 2:* L'état nutritionnel des populations vulnérables vivant dans les départements ciblés, notamment les enfants, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, et les autres personnes vulnérables sur le plan nutritionnel, s'améliore toute l'année.
- *Effet direct stratégique 3:* Les populations et les communautés en situation d'insécurité alimentaire exposées à des chocs climatiques et à d'autres risques vivant dans les zones ciblées, bénéficient de moyens d'existence résilients et de systèmes alimentaires durables toute l'année.
- *Effet direct stratégique 4:* D'ici à 2023, les institutions nationales et locales disposent de capacités renforcées pour gérer les programmes axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la protection sociale et le renforcement de la résilience.

Le PAM ciblera les régions les plus pauvres, et intégrera ses activités pour renforcer la résilience dans les communautés rurales vulnérables, le programme de repas scolaires servant de point d'entrée central pour une série de programmes de nutrition, de réduction des risques de catastrophe et d'achats locaux qui seront mis en œuvre dans les mêmes localités afin de maximiser l'impact.

Le PAM recherchera des synergies en renforçant la convergence¹ et l'intégration de ses propres activités et de celles de ses partenaires afin de traiter les questions dans les domaines étroitement liés entre eux que sont l'aide humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. Une approche visant à faire évoluer les relations entre les sexes assurera que les femmes sont comptées parmi les bénéficiaires et les décideurs, avec des perspectives économiques et des capacités renforcées qui leur permettront de mieux faire entendre leur voix et de renforcer leur position dans la société. Le PAM contribuera au développement des systèmes nationaux, notamment des filets de protection sociale, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités dans toutes les activités en vue de leur transfert progressif aux partenaires gouvernementaux.

Le Gouvernement est le principal partenaire du PAM à tous les niveaux, depuis le niveau national jusqu'au niveau local. Les autres partenaires sont notamment les organismes des Nations Unies, en particulier les institutions ayant leur siège à Rome, les partenaires du secteur privé, la société civile et les organisations non gouvernementales.

Le plan stratégique de pays contribuera à la réalisation du plan de développement socioéconomique du Gouvernement (Plan Sénégal émergent), du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2019–2023), des objectifs de développement durable 2 et 17, et des résultats stratégiques 1, 2, 4 et 5 du PAM.

¹ On entend ici par "Convergence" l'idée selon laquelle les partenaires humanitaires et les partenaires de développement devraient, le cas échéant, entreprendre leurs activités distinctes dans le même lieu, en faisant jouer leurs avantages comparatifs et en coordonnant les activités afin de renforcer leur efficacité et obtenir de meilleurs résultats et un plus grand impact.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Sénégal (2019–2023) (WFP/EB.2/2018/8-A/9), pour un coût total pour le PAM de 74 798 493 dollars É.-U.

EN MODE RÉVISION

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. Le Sénégal fait partie des pays les moins avancés de l'Afrique de l'Ouest, et sa population est estimée à 15,4 millions d'habitants². Le pays connaît une relative stabilité politique, mais est confronté à des problèmes de développement et se classe au 162^{ème} rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain de 2016³. Quelque 39 pour cent de la population vivent au-dessous du seuil de pauvreté⁴ et 75 pour cent des ménages souffrent de pauvreté chronique.
2. L'Indice d'inégalité de genre est de 0,521 au Sénégal, légèrement supérieur à la moyenne pour l'Afrique subsaharienne. Les pourcentages de femmes ayant fait des études secondaires et de femmes ayant un emploi sont inférieurs à la moyenne régionale. Les taux d'alphabétisation sont de 66 pour cent pour les hommes et de 40 pour cent pour les femmes⁵. Dans les zones urbaines, les lois protégeant les femmes sont en général respectées, mais dans les zones rurales, les pratiques traditionnelles et religieuses comme le mariage précoce et forcé prévalent, entraînant l'abandon de l'école pour les filles, une baisse de la productivité économique et des inégalités persistantes entre les sexes, ce qui contribue à aggraver les problèmes liés à la faim.
3. Les personnes âgées de moins de 25 ans représentent 60 pour cent de la population⁶, et 16,6 pour cent d'entre elles n'ont pas d'emploi⁷. Le nombre d'enfants allant à l'école a augmenté (le taux de scolarisation dans le primaire était de 88,1 pour cent en 2017), mais le taux d'abandon reste stable à 10,9 pour cent, et seulement 61,8 pour cent des enfants d'âge scolaire achèvent le cycle primaire; 55,2 pour cent de ces enfants sont des garçons et 68,7 pour cent des filles⁸.
4. Les personnes handicapées comptaient pour 5,9 pour cent de la population selon le recensement de 2013; la plupart de ces personnes souffraient d'une déficience visuelle ou d'une mobilité réduite et avaient plus de 40 ans.
5. Plus de 41 000 personnes vivaient avec le VIH/sida en 2016, dont 52 pour cent étaient sous traitement antirétroviral; 55 pour cent des femmes enceintes vivant avec le VIH reçoivent un traitement antirétroviral pour prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant⁹.
6. Les ressources naturelles sont menacées par la dégradation des terres causée par des pratiques agricoles non durables, le surpâturage, les feux de brousse, la croissance démographique, la pauvreté, les facteurs dissuasifs liés aux régimes fonciers et la mauvaise planification de l'utilisation des terres. La dégradation des terres et la grande pauvreté en milieu rural sont étroitement liées, en particulier dans les zones agricoles et pastorales¹⁰.
7. Le Sénégal n'a pas connu d'incidents de sécurité majeurs mais il est confronté à la menace du terrorisme et de la radicalisation découlant de l'extrémisme violent qui règne dans les pays voisins, et qui s'ajoute au mécontentement populaire causé par le chômage, la

² Voir: <https://www.un.org/development/desa/dpad>.

³ Voir: <http://hdr.undp.org/en/countries>.

⁴ Voir *La Banque mondiale au Sénégal* à l'adresse <https://www.worldbank.org/fr/country/senegal/overview>.

⁵ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Profil scolaire national pour le Sénégal. Voir <http://uis.unesco.org/fr/country/SN>.

⁶ Voir *La Banque mondiale au Sénégal* à l'adresse <https://www.worldbank.org/fr/country/senegal/overview>.

⁷ Voir: <https://tradingeconomics.com/senegal/unemployment-rate>.

⁸ Gouvernement du Sénégal. 2018. Rapport annuel de performance du secteur de l'éducation et de la formation 2017.

⁹ ONUSIDA. 2016. *Senegal Fact Sheet*. Voir <http://www.unaids.org/fr/regionscountries/countries/senegal>.

¹⁰ Banque mondiale. 2009. *Sénégal – Analyse environnementale pays*. Département développement durable – région Afrique.

pauvreté et les affaires de corruption¹¹. L'insécurité alimentaire, le chômage et l'absence de possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat dans l'agriculture peuvent servir de moteur à la migration¹², qui a débouché sur l'urbanisation rapide¹³ et l'émigration¹⁴. La migration interne peut laisser les femmes, les personnes âgées et les enfants seuls dans les zones rurales, vulnérables face à la sécheresse et autres risques¹⁵, et réduit le vivier de travailleurs agricoles¹⁶. Tous ces facteurs, ajoutés à l'augmentation des prix alimentaires, ont aggravé l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les zones rurales et dans certains districts urbains.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

8. Le Gouvernement est déterminé à transformer l'agriculture et les systèmes alimentaires, et notamment à investir afin de parvenir à l'autosuffisance dans la production de riz. Cependant, la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2 pose des défis importants, notamment en ce qui concerne les chocs climatiques, la fragilité des systèmes alimentaires, le manque d'accès aux marchés et les termes de l'échange défavorables pour les petits exploitants vulnérables dans les zones marginales.

Accès à la nourriture

9. En 2015, le Sénégal a atteint la cible 3 de l'objectif du Millénaire pour le développement 1, à savoir réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim. Malgré la réduction de 50 pour cent de la faim depuis 2000¹⁷, le pays se classe au 67^{ème} rang sur 119 pays selon l'indice de la faim dans le monde de 2017.
10. En 2016, la consommation alimentaire était acceptable pour 83,1 pour cent des ménages sénégalais, mais selon l'Enquête nationale de la sécurité alimentaire au Sénégal¹⁸ menée en 2016, elle était insuffisante ou limite pour 16,9 pour cent d'entre eux, avec des disparités selon les régions¹⁹; ces chiffres étaient de 23,9 pour cent dans les zones rurales et de 10,2 pour cent dans les zones urbaines. L'analyse intégrée du contexte de 2017 confirme ces données. En 2016, 20,7 pour cent des ménages touchés par le VIH dans le pays étaient en situation d'insécurité alimentaire, alors que dans la région de Kolda ce taux était de 47,8 pour cent²⁰.

¹¹ The Economist Intelligence Unit. 2015. *Senegal Country Report*. Londres. Disponible à l'adresse: <https://store.eiu.com/product/country-report/senegal>.

¹² Agence des États-Unis pour le développement international. 2017. *Senegal Conflict Vulnerability Assessment Final Report*; FAO. 2016. *Addressing Rural Youth Migration at its Root Causes: a conceptual framework*.

¹³ Selon le Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage (2013), le taux d'urbanisation est passé de 34 pour cent en 1976 à 45 pour cent en 2013.

¹⁴ Ces cinq dernières années, 1,2 pour cent de la population a quitté le pays. Les principales destinations ont été l'Europe (44 pour cent), les pays d'Afrique de l'Ouest (28 pour cent) et les pays d'Afrique centrale (12 pour cent). Le principal motif invoqué était la recherche d'emploi.

¹⁵ Institut britannique de développement outre-mer. 2015. *Understanding patterns of climate-resilient economic development: Senegal*.

¹⁶ Fonds international de développement agricole (FIDA). 2016. *Migration and transformative pathways*.

¹⁷ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 2017. *Global hunger index report*.

¹⁸ L'insécurité alimentaire touchait 15 pour cent des ménages ruraux en 2010, 25 pour cent en 2013, 28 pour cent en 2015 et 24 pour cent en 2016.

¹⁹ Tambacounda – 44,1 pour cent; Sédhiou – 36 pour cent; Kédougou – 27,8 pour cent; Matam – 27,2 pour cent; Kolda – 26,9 pour cent; Fatick – 25,3 pour cent.

²⁰ Ministère de la santé et PAM. 2016. Évaluation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes et ménages infectés et affectés par le VIH/sida.

11. Selon l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence menée en février 2018 dans le nord du Sénégal, l'insécurité alimentaire atteignait 38 pour cent à Podor, 35 pour cent à Ranérou, 27 pour cent à Matam et 23 pour cent à Linguère et Kanel. Le Cadre harmonisé de mars 2018 fait ressortir que 345 000 personnes étaient en situation de crise de phase 3 dans les départements de Podor, Matam, Ranérou, Kanel, Tambacounda et Goudiry, et que 753 000 personnes allaient probablement l'être pendant la période de soudure de juin à septembre.
12. L'insécurité alimentaire est récurrente et étroitement liée à la pauvreté, à la production alimentaire non durable, aux chocs climatiques récurrents, aux prix alimentaires élevés, à la dépendance à l'égard des marchés locaux et à la faible résilience des ménages et des communautés.

Fin de la malnutrition

13. En 2017, 9 pour cent en moyenne des enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition aiguë globale²¹. Les taux de prévalence de la malnutrition aiguë globale se sont améliorés, mais ils dépassaient en 2015 le seuil d'urgence dans le nord et l'est du pays²². Les taux de prévalence de la malnutrition aiguë globale ont tendance à augmenter pendant les saisons de soudure en raison d'un manque d'accès à la nourriture et à l'eau potable, des mauvaises conditions d'assainissement et des maladies, en particulier dans les régions de Saint-Louis, Matam, Louga, Diourbel et Tambacounda dans le nord et l'est du Sénégal.
14. La malnutrition chronique touche 17 pour cent de la population, mais les taux sont beaucoup plus élevés dans certaines régions²³. Parmi les femmes en âge de procréer, 31,6 pour cent souffrent de malnutrition et 22 pour cent d'un déficit énergétique chronique²⁴.
15. Les carences en micronutriments (fer, iode, vitamine A et zinc) sont très fréquentes. L'anémie touche 57,5 pour cent des femmes et 66 pour cent des enfants de moins de 5 ans. L'obésité, les diabètes et l'hypertension augmentent²⁵; 20,4 pour cent des adultes vivant avec le VIH souffrent de malnutrition²⁶.

Productivité et revenus des petits exploitants

16. Le secteur agricole, qui comprend le pastoralisme et la pêche, représente 17 pour cent du produit intérieur brut et emploie 70 pour cent de la population²⁷; 62 pour cent des ménages agricoles sont pauvres, contre 33 pour cent des ménages non agricoles.
17. Les femmes dans les zones rurales constituent l'essentiel de la main-d'œuvre: 70 pour cent sont actives dans l'agriculture de subsistance, contre 30 pour cent des hommes. La plupart des agriculteurs produisent des cultures de rente comme les arachides et le coton ou pratiquent la pêche ou l'élevage. La migration des hommes vers les zones urbaines à la recherche d'emploi signifie que les femmes prennent en charge la production vivrière et autres responsabilités assumées jusque-là par les hommes, ainsi que la commercialisation,

²¹ Suivi et évaluation normalisés des phases des secours et de la transition, 2017: Podor – 9,6 pour cent; Matam – 10,5 pour cent; Louga – 9,3 pour cent; et Tambacounda – 6,8 pour cent.

²² *Ibid.* 2015. Podor – 18,2 pour cent; Matam – 16,5 pour cent; Louga – 16 pour cent; et Tambacounda – 12,5 pour cent.

²³ Sédhiou – 29,6 pour cent; Kédougou – 25 pour cent; Tambacounda – 24,9 pour cent; et Kolda – 23,7 pour cent.

²⁴ Agence nationale de statistique et de la démographie du Sénégal. 2016. Enquête démographique et de santé continue 2016.

²⁵ Plan stratégique multisectoriel de la nutrition du Sénégal 2018–2022. Obésité et surpoids – 22 pour cent; hypertension – 24 pour cent; diabète – 2,1 pour cent.

²⁶ Ministère de la santé et PAM. 2016. Évaluation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes et ménages infectés et affectés par le VIH/sida.

²⁷ Banque mondiale. 2017. Indicateurs du développement dans le monde: Sénégal.

les achats du ménage et les fonctions sociales et communautaires. Néanmoins, les femmes ne possèdent que 9,8 pour cent de la terre dans les zones rurales²⁸.

18. Le secteur agricole est fondé essentiellement sur l'agriculture de subsistance et fournit la moitié des produits alimentaires nécessaires pour répondre aux besoins de la population; les importations alimentaires compensent les pénuries²⁹. Les prix alimentaires sont élevés et fluctuants depuis la crise alimentaire mondiale de 2008, limitant l'accès à la nourriture des ménages les plus pauvres³⁰. La plupart des agriculteurs ne sont pas membres d'associations paysannes et ont un accès limité aux financements et au crédit.

Systèmes alimentaires durables

19. Les systèmes de production alimentaire, dont 70 pour cent ne sont pas irrigués, sont très vulnérables face aux chocs climatiques qui réduisent la qualité et les rendements des cultures, limitent la productivité de l'élevage et augmentent les invasions acridiennes, avec des répercussions négatives sur la disponibilité et les prix des produits alimentaires³¹.
20. Malgré un certain degré de commercialisation et une hausse des approvisionnements alimentaires, les variétés végétales modernes, les engrais et les machines agricoles sont peu employés. Les prévisions météorologiques ne sont pas disponibles, ce qui limite la capacité des agriculteurs à gérer les risques. Les pertes après récolte, le manque d'installations d'entreposage et l'accès limité aux marchés pénalisent les agriculteurs. On constate de plus en plus une baisse de la fertilité des sols due à la monoculture, à l'exploitation minière, au déboisement et à la salinisation, accentuée par la forte croissance démographique et l'urbanisation accélérée.

Environnement macroéconomique

21. Le taux de croissance économique du Sénégal est de 6,5 pour cent, l'un des plus rapides en Afrique, et devrait rester stable jusqu'en 2020 où, selon certaines estimations, il pourrait atteindre 9,9 pour cent sous l'effet de la production pétrolière³². Cependant, l'accès inégal aux bénéfices de la croissance et du développement économique amplifie les disparités entre les régions, les zones rurales et les zones urbaines, et celles liées à l'âge et au sexe. Les obstacles à la croissance sont notamment les chocs climatiques, les faibles niveaux d'instruction et l'insécurité³³.

Principaux liens intersectoriels

22. Les gains et les pertes en matière de réduction de la pauvreté, de gestion durable des ressources, d'atténuation du changement climatique et de problématique hommes-femmes sont interconnectés; les changements [climatiques](#) touchent en général davantage les petites exploitantes que les autres agriculteurs.
23. L'ODD 2 est un catalyseur important pour la réalisation de l'ODD 1 (éliminer la pauvreté), de l'ODD 5 (parité hommes-femmes), de l'ODD 13 (atténuation du changement climatique) et de l'ODD 15 (promouvoir la gestion durable des ressources). L'amélioration de la qualité de l'éducation au titre de l'ODD 4 permettrait de progresser dans des domaines comme le développement local.

²⁸ Direction de l'analyse, de la prévision et des statistiques agricoles, 2015.

²⁹ Agence nationale de statistique et de la démographie. 2013. Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage.

³⁰ Suivi des marchés, PAM-Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA), mars 2018.

³¹ Agence des États-Unis pour le développement international. 2017. *Climate change risk profile: Senegal*.

³² The Economist Intelligence Unit. *Senegal Country Report*.

³³ Voir: <https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/senegal/senegal-economic-outlook>.

24. Les ménages d'agriculteurs sont les premières victimes de la pauvreté et sont très vulnérables face aux chocs climatiques, ce qui réduit la résilience des ménages et des communautés. Pendant les périodes de soudure, les ménages pauvres diminuent leur consommation alimentaire, réduisent la diversité de leur régime alimentaire et ont recours à des activités préjudiciables, comme par exemple la vente d'actifs productifs et de bétail, l'endettement, [la déforestation](#) et la migration³⁴.
25. Des progrès ont été accomplis au regard des objectifs en matière d'éducation mais il reste des défis à relever, en particulier dans les zones rurales et pour ce qui concerne les filles et les ménages pauvres. Le taux d'alphabétisation est de 57 pour cent et le taux global de scolarisation dans le primaire est de 87,3 pour cent (81,1 pour cent chez les garçons et 93,7 pour cent chez les filles), avec d'importantes disparités régionales³⁵.
26. En 2017, le taux d'achèvement du cycle primaire était de 61,8 pour cent (55,2 pour cent pour les garçons et 68,78 pour cent pour les filles), soit bien en-deçà de la cible globale de 90 pour cent³⁶. Les taux dans les régions de Matam (50,1 pour cent), de Louga (46,6 pour cent), de Diourbel (36,8 pour cent) et de Kaffrine (32,9 pour cent), sont tous en-dessous de la moyenne nationale; 56 pour cent des filles en âge d'être scolarisées dans le secondaire ne vont pas à l'école, contre 48 pour cent des garçons.
27. Les femmes et les filles représentent 51 pour cent de la population. Le taux de fécondité est de 4,9 enfants par femme. Les inégalités entre les sexes ont diminué, mais sont néanmoins importantes en ce qui concerne l'âge de mariage légal, l'autorité parentale et les successions. Les femmes sont essentielles pour la production agricole et la sécurité alimentaire, mais n'ont pas un accès suffisant à la terre et aux intrants, ont des taux d'alphabétisation inférieurs et souffrent de manière disproportionnée de la faim, de la pauvreté et de la malnutrition.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

28. L'examen stratégique Faim zéro de 2017 a fait apparaître les lacunes et les problèmes systémiques liés à la faim suivants:
- *Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle*: accès limité à des aliments sûrs et nutritifs tout au long de l'année, en particulier pendant les périodes de soudure; réformes foncières peu concluantes et accès inégal aux ressources de production; capacités d'entreposage limitées et pertes après récolte élevées; et absence d'un plan harmonisé s'agissant des interventions relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
 - *Durabilité*: pratiques de gestion non durable des terres; dispositifs de prévention et de réduction des risques de catastrophe limités; surexploitation des stocks de poissons; formation insuffisante des agriculteurs à la gestion durable des terres et aux méthodes de production modernes.
 - *Institutions*: faible coordination interministérielle; absence d'approches multisectorielles; systèmes de suivi et de gestion de l'information déficients; manque de données agricoles fiables comme par exemple des informations multisectorielles sur la nutrition; et coordination insuffisante entre les programmes nationaux et internationaux.

³⁴ Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie, PAM et Université de Columbia. 2013. Risque climatique et sécurité alimentaire au Sénégal: Analyse des impacts climatiques sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence.

³⁵ Kaffrine – 47,2 pour cent; Diourbel – 55,8 pour cent; Louga – 69,4 pour cent; Matam – 74,1 pour cent; Tambacounda – 77,9 pour cent.

³⁶ Gouvernement du Sénégal. 2018. Rapport annuel de performance du secteur de l'éducation et de la formation 2017.

- *Protection sociale*: couverture restreinte des programmes de repas scolaires; portée limitée des filets de protection sociale; absence de synergie entre les programmes de filets de sécurité; difficultés à mettre en œuvre le registre national unique; et nécessité de définir des politiques plus inclusives concernant les filets de sécurité et les repas scolaires.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

29. En 2014, le Gouvernement a adopté le Plan Sénégal émergent (PSE), une stratégie d'une durée de 20 ans pour guider la mise en œuvre de politiques cohérentes de développement économique et social. Le pilier 2 du PSE vise à promouvoir le capital humain en améliorant les conditions de vie et en réduisant les inégalités sociales; il comprend la protection sociale et la résilience pour les personnes les plus vulnérables, l'égalité entre hommes et femmes, l'amélioration de la prévention des risques de catastrophe, l'utilisation optimale des ressources naturelles et le développement durable. Les politiques suivantes en matière de sécurité alimentaire sont en place pour la mise en œuvre du PSE:

- La stratégie nationale de protection sociale (2016–2035) vise à étendre les programmes de transferts monétaires relevant du programme national de filets de sécurité de la famille et à promouvoir des mesures complémentaires qui appuient les bénéficiaires, y compris les personnes handicapées, du programme national de bourses de sécurité familiale à travers le ciblage commun, l'établissement d'un registre national unique, la sécurité alimentaire des enfants au moyen de repas scolaires et de programmes nutritionnels, et le renforcement de la résilience des communautés face aux chocs.
- Le plan stratégique multisectoriel de la nutrition (2015–2035) est une stratégie qui vise à promouvoir une nutrition optimale moyennant la production et la disponibilité accrues d'aliments nutritifs; de meilleurs processus de transformation, de distribution et de fixation de prix; l'amélioration de l'éducation, de l'hygiène et de l'assainissement; et l'accès à des services intégrés et décentralisés de santé et de nutrition, favorisant les communications favorables à l'égalité entre les sexes.
- La stratégie nationale de sécurité alimentaire et de résilience (2015–2035) vise à augmenter la disponibilité alimentaire, renforcer l'accès à des produits alimentaires diversifiés et sains, améliorer l'état nutritionnel, en particulier des femmes, des enfants et des personnes âgées, renforcer la résilience des populations vulnérables face aux chocs climatiques, renforcer la coordination et la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et améliorer les systèmes institutionnels de prévention et d'intervention rapide en cas de crise alimentaire.
- Le programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence du secteur de l'éducation (2018–2030) vise à améliorer les résultats d'apprentissage dans les premières années du primaire ainsi que l'accès équitable à l'éducation de base conformément à l'ODD 4.
- La stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre au Sénégal de 2015 prône l'égalité des chances pour les hommes et les femmes de participer au développement.
- Le programme national d'investissement agricole (2009–2020) est aligné sur la politique agricole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Le Sénégal collabore aussi avec les partenaires de la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition et de l'Alliance globale pour l'Initiative résilience, qui aident les gouvernements à mobiliser des financements auprès du secteur privé en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

30. Le PAM contribue à l'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) (2019–2023). Les activités du PAM sont alignées sur la matrice de résultats du PNUAD approuvée par le Gouvernement en 2018, qui a été élaborée dans le cadre de l'approche "Unis dans l'action" du système des Nations Unies. Le PAM et les autres organismes ayant leur siège à Rome, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et ONU-Femmes collaborent pour renforcer les politiques et les capacités pour le développement économique; la réduction des inégalités; l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; la résilience face au changement climatique; la protection de l'environnement; le renforcement des institutions d'éducation et de formation; et l'amélioration de l'accès aux services de santé, de nutrition ou autres.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

31. Le PAM intervient au Sénégal depuis 1963, et fournit une assistance humanitaire, des repas scolaires, des activités de prévention et de traitement de la malnutrition, de création d'actifs et de renforcement des moyens d'existence. Le présent plan stratégique de pays (PSP) s'appuie sur les enseignements tirés de l'expérience et sur des évaluations et études récentes.
32. L'accès aux écoles s'est amélioré au Sénégal entre 2004 et 2014 mais les taux de scolarisation enregistrent une baisse entre 2014 et 2015, qui coïncide avec une forte diminution de la couverture du programme d'alimentation scolaire³⁷. L'évaluation menée en 2013 par le Consortium pour la recherche économique et sociale fait ressortir une corrélation positive entre les repas scolaires et les résultats obtenus par les élèves, en particulier dans les zones rurales, et conclut que l'amélioration durable de l'environnement d'apprentissage grâce aux repas scolaires et aux interventions en matière de santé et de nutrition était fondamentale pour les enfants vivant dans des zones défavorisées et touchées par l'insécurité alimentaire. L'évaluation à mi-parcours du programme de pays, menée en 2016, a permis de constater que le recours aux transferts de type monétaire dans les programmes de repas scolaires contribue à augmenter la régularité et la diversité des repas, améliore le stockage des aliments et stimule la production agricole et les économies locales.
33. Selon une évaluation de 2013–2016 du programme du PAM Acheter aux Africains pour l'Afrique au Sénégal, les communautés appuyaient davantage les repas scolaires lorsque la production des petits exploitants était reliée à l'éducation à travers l'alimentation scolaire utilisant la production locale. Le programme a profité aux petits producteurs, dont 40 pour cent de femmes, car il a permis d'augmenter les rendements et de consacrer davantage de temps aux questions familiales. Les recommandations issues de l'évaluation étaient que les institutions gouvernementales décentralisées encouragent l'appropriation locale et que le PAM aide le Gouvernement à intégrer la production locale dans le programme national de repas scolaires. Selon un examen des repas scolaires, mené en 2017, la sécurité sanitaire des aliments devait être améliorée dans les écoles.
34. Une évaluation des activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) au Sénégal réalisée en 2014 a permis de constater une amélioration de la sécurité alimentaire à court terme, une hausse des possibilités d'emploi et de production alimentaire et une plus grande

³⁷ Stratégie nationale de protection sociale (2016-2035).

diversité du régime alimentaire dans les ménages participants; elle recommandait l'élaboration d'une approche de résilience fondée sur les activités 3A conforme aux politiques du Gouvernement, la décentralisation des processus et l'élaboration d'une stratégie de communication visant à mobiliser les communautés. Depuis, les activités 3A ont évolué pour devenir l'initiative en faveur de la résilience des communautés rurales (4R) qui met l'accent sur la planification participative et le renforcement de la résilience au niveau des communautés. L'initiative 4R est alignée sur le plan national d'adaptation au changement climatique du Gouvernement et sa stratégie de résilience, et intègre des activités 3A dans les plans de développement local.

35. Les évaluations d'impact ont fait ressortir que l'initiative 4R avait permis d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages grâce à une approche intégrée de la gestion des risques, à la réduction des effets négatifs des chocs climatiques et à l'augmentation de la production végétale. Elle a bénéficié particulièrement aux femmes, qui ont pu jouer un rôle dans la prise de décisions et parvenir à l'autonomie financière³⁸.
36. D'après les connaissances acquises en matière de prise en compte de la problématique hommes-femmes dans le cadre de l'initiative conjointe d'apprentissage du PAM et de l'Institut sur les études du développement, les approches participatives ont permis aux femmes et aux hommes de discuter des questions sociales et économiques, de faire mieux comprendre les rôles des femmes et des hommes dans la nutrition des enfants, et de réduire les barrières culturelles.
37. Les principales recommandations³⁹ issues des différentes évaluations sont les suivantes:
 - accroître les synergies entre les activités du PAM et renforcer la cohérence avec les interventions des partenaires, pour obtenir des effets durables;
 - intensifier la collaboration et la coordination avec les autorités locales et nationales;
 - favoriser la protection sociale adaptative en venant en aide aux ménages touchés par des chocs saisonniers et en intégrant la nutrition dans les dispositifs de protection sociale;
 - renforcer la participation des communautés à la planification et à la mise en œuvre des programmes;
 - articuler une stratégie de retrait pour les interventions du PAM en matière de sécurité alimentaire des ménages et de résilience des communautés rurales;
 - axer les interventions contre la malnutrition sur des activités de prévention et à dimension nutritionnelle; et
 - prendre en compte de manière systématique l'égalité entre les sexes, les programmes à dimension nutritionnelle et le renforcement des capacités.

2.2 Potentialités pour le PAM

38. L'examen stratégique Faim zéro, les consultations avec les partenaires, les enseignements acquis et les évaluations ont permis de définir l'appui que le PAM était susceptible d'apporter au Gouvernement pour réaliser l'ODD 2:
 - promouvoir les synergies et les complémentarités entre les interventions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition;

³⁸ Réalisée à la demande du PAM en 2015 et 2016.

³⁹ Y compris l'évaluation du programme de pays pour le Sénégal 200249 (2012–2016).

- favoriser l'accès aux aliments de qualité et les régimes alimentaires équilibrés des ménages vulnérables à travers un programme de protection sociale intégrée;
- appuyer la transposition à plus grande échelle d'un programme national de repas scolaires utilisant la production locale dans les zones vulnérables intégré aux achats locaux;
- appuyer le développement des communautés rurales, créer des possibilités d'emploi pour les femmes et les jeunes et renforcer leurs compétences;
- améliorer la résilience des petits exploitants face aux chocs climatiques et à d'autres risques, moyennant la diversification des moyens d'existence, une meilleure gestion des ressources naturelles et des risques et l'établissement de liens avec les marchés;
- tirer parti de la production alimentaire locale pour promouvoir une alimentation diversifiée et nutritive, ainsi que des possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat dans l'agriculture rurale;
- appuyer les interventions d'urgence et renforcer les capacités nationales en matière de systèmes axés sur l'intervention face aux chocs, d'alerte rapide, de gestion des risques de catastrophes et d'intervention face au risque de catastrophe;
- renforcer les capacités à appliquer à plus grande échelle les modalités, les mécanismes et les outils d'assistance alimentaire et nutritionnelle;
- prévenir et traiter toutes les formes de malnutrition et de carences en micronutriments grâce à des actions multisectorielles intégrées, et renforcer la formation, la recherche et l'innovation dans le domaine de la programmation et du renforcement des capacités spécifiquement axées sur la nutrition et prenant en compte la dimension nutritionnelle; et
- intégrer systématiquement la problématique hommes-femmes, la nutrition, le VIH et la protection dans la conception et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets publics.

2.3 Réorientations stratégiques

39. Le PAM appuiera le développement des capacités nationales, l'objectif étant de transférer les programmes comme l'assistance alimentaire ciblée, la nutrition et les repas scolaires au Gouvernement. Le nombre des bénéficiaires recevant une aide directe du PAM est appelé à diminuer pendant le présent PSP à mesure que les capacités et les responsabilités du Gouvernement augmentent.
40. Les programmes du PAM utiliseront une approche intégrée pour traiter les questions dans les contextes interdépendants de l'action humanitaire et de l'aide au développement. Conformément aux priorités du Gouvernement, le PAM mettra l'accent sur le renforcement de la résilience pour accroître la capacité d'adaptation des populations vulnérables et renforcer les capacités nationales dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, y compris en matière de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les communautés touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle saisonnière bénéficieront d'une assistance alimentaire ou monétaire et d'activités complémentaires pour renforcer la résilience à long terme. Le PAM suivra les risques et appuiera les interventions d'urgence si nécessaire.
41. Le renforcement des capacités sera intégré dans toutes les activités du PAM, et traitera les domaines transversaux de l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la conception et la gestion de filets de sécurité contribuant à transformer les relations entre les sexes, la formation, le soutien technique et matériel et la

coopération Sud-Sud. Le PAM appuiera l'élaboration de politiques en matière de sécurité alimentaire et de résilience, de nutrition et de protection sociale.

42. Le PAM complétera et aidera à renforcer les filets de sécurité et les systèmes de protection sociale réactifs face aux chocs dirigés par le Gouvernement. Le système national de filet de sécurité, par exemple, sera rendu plus efficace grâce au renforcement du registre national unique, et les capacités techniques acquises à l'occasion de l'intégration des achats locaux auprès des petits exploitants pour les repas scolaires aideront à relier l'alimentation scolaire à des objectifs sociaux et économiques plus généraux, ce qui renforcera le soutien local. Le PAM travaillera aux côtés du secteur privé pour promouvoir les achats locaux de produits alimentaires de qualité auprès des petits agriculteurs, et contribuera ainsi à améliorer la qualité des produits nutritionnels de production locale et au développement des chaînes de valeur alimentaires.
43. Les petits exploitants recevront une formation dans le domaine des normes de qualité et d'achat, de l'entreposage et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Le PAM et ses partenaires s'attaqueront aux problèmes des pertes après récolte grâce à des mesures visant à améliorer les installations de stockage et la gestion.
44. Le PAM intégrera davantage ses activités et assurera la cohérence et la complémentarité avec celles de ses partenaires afin d'optimiser les synergies au niveau des communautés pour contribuer à changer la vie des groupes vulnérables comme les femmes et autres personnes défavorisées.
45. Les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire bénéficieront d'interventions, notamment l'assistance alimentaire pendant la saison de soudure, le renforcement de la résilience face aux chocs climatiques, la promotion de systèmes alimentaires durables intégrés et les repas scolaires qui facilitent l'apprentissage et l'assiduité.
46. La prévention et le traitement intégrés de la malnutrition aiguë et chronique seront intensifiés. La nutrition sera intégrée dans les activités du PAM comme par exemple, la création d'actifs à dimension nutritionnelle, les achats locaux, l'enrichissement des aliments, les actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, et l'éducation nutritionnelle.
47. Les activités de renforcement de la résilience apporteront un soutien intégré aux communautés en situation d'insécurité alimentaire vulnérables face aux chocs climatiques à travers la création d'actifs, l'accès accru à l'épargne et au crédit, aux services climatologiques et l'assurance indexée sur le climat, ainsi que l'établissement de liens entre les petits agriculteurs et les marchés. Conformément à la politique environnementale du PAM, les activités intégreront les dimensions environnementales et sociales.
48. Les femmes joueront des rôles décisifs dans la prise de décisions et auront plus facilement accès aux débouchés économiques. Le PAM favorisera l'égalité des sexes grâce aux activités de renforcement des capacités menées avec le Gouvernement et les autres partenaires, et encouragera le dialogue sur les politiques pour traiter les questions d'ordre social.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

49. Les interventions du PAM répondront à quatre objectifs interdépendants pour aider le Gouvernement à renforcer la protection sociale et la sécurité alimentaire, à savoir:
 - veiller à ce que les ménages vulnérables bénéficient de programmes de filets de sécurité élargis, notamment des repas scolaires pour subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels;

- améliorer l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, des filles et des femmes enceintes et allaitantes, y compris ceux vivant avec le VIH, et des autres personnes vulnérables sur le plan nutritionnel;
 - renforcer la résilience, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits agriculteurs et des éleveurs vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, en tenant compte de la durabilité environnementale; et
 - appuyer les programmes nationaux de protection sociale, de nutrition, de sécurité alimentaire et de résilience pour subvenir aux besoins des populations en situation d'insécurité alimentaire.
50. L'égalité des sexes, la protection, le handicap, le VIH/sida, l'amélioration de la nutrition et le renforcement des capacités constitueront des préoccupations transversales dans toutes les interventions.
51. Le PAM se concentrera sur le renforcement de la résilience. Les ménages vulnérables touchés par des chocs bénéficieront en premier de transferts non assortis de conditions pendant les périodes de soudure; leur résilience face aux chocs climatiques et autres chocs sera renforcée à travers une approche intégrée comportant la création d'actifs et l'assurance qui sera activée lorsque les transferts de la période de soudure auront pris fin. Parallèlement, le PAM travaillera aux côtés des communautés vulnérables pour renforcer leurs capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.
52. Le PAM s'appuiera sur les programmes de sécurité alimentaire et de nutrition mis en œuvre par le Gouvernement et d'autres partenaires pour accroître la portée des interventions nationales et les capacités des institutions gouvernementales à prendre en charge les interventions du PAM, en particulier au niveau infranational. À cette fin, le PAM encouragera la participation accrue des autorités locales à la planification et au suivi des programmes et renforcera leurs capacités à prendre en main des approches intégrées pour gérer les risques climatiques. Les programmes de repas scolaires mis en œuvre par le Gouvernement seront accompagnés du renforcement des capacités techniques afin de mettre en place un programme national d'alimentation scolaire durable utilisant la production locale.
53. Les activités du PAM réduiront la charge de travail des femmes et amélioreront la qualité de leur vie grâce à des activités génératrices de revenus et à des options économiques accrues.
54. Les régions les plus pauvres et les plus exposées à l'insécurité alimentaire seront ciblées. Le programme de repas scolaires sera le point d'entrée central pour la mise en œuvre des interventions portant sur la nutrition, la résilience, le développement rural et les achats locaux dans ces localités. Un ensemble d'activités axées sur la résilience seront mises en œuvre dans les régions prioritaires (Matam, Saint-Louis, Louga, Tambacounda, Kédougou, Kolda, Ziguinchor, Kaffrine et Kaolack).
55. Le PAM utilisera le registre national unique comme point d'entrée pour cibler les ménages bénéficiaires. Les ménages très pauvres et exposés à l'insécurité alimentaire seront sélectionnés à partir du registre et contrôlés par l'analyse et cartographie de la vulnérabilité, au moyen des approches du PAM relatives au ciblage communautaire et à la situation économique des ménages. Des comités de ciblage communautaire tenant compte de la problématique hommes-femmes seront établis pour classer les ménages en termes de statut socio-économique, lequel sera suivi par vérification et triangulation des informations. Les listes définitives des ménages très pauvres seront validées par les assemblées communautaires.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire vivant dans les zones ciblées, y compris les enfants d'âge scolaire, ont accès à une nourriture suffisante et nutritive toute l'année

56. Le PAM fournira en temps voulu des produits alimentaires et nutritionnels de qualité et adéquats aux populations ciblées, y compris dans le cadre de l'assistance alimentaire ciblée en faveur des ménages les plus vulnérables touchés par des chocs (y compris les personnes vivant avec le VIH ou un handicap), et des repas scolaires dans les zones d'insécurité alimentaire élevée présentant des taux médiocres de scolarisation et de réussite afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année. Le PAM œuvrera aux côtés du Gouvernement pour renforcer ses capacités en vue de permettre le transfert des responsabilités des dispositifs de protection sociale réactifs face aux chocs saisonniers et des programmes de repas scolaires. Le PAM fournira des articles non alimentaires de complément comme des fourneaux améliorés, des nattes, des ustensiles de cuisine et des tasses.

Domaines d'action privilégiés

57. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

58. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) reçoivent en temps voulu des aliments ou des transferts de type monétaire adéquats qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels.
- Les enfants inscrits dans les écoles maternelles et primaires (niveau 1) bénéficient en temps voulu de repas scolaires adéquats qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et encouragent la scolarisation et l'assiduité.
- Les personnes en situation d'insécurité alimentaire (niveau 3) bénéficient de l'amélioration des capacités au sein du gouvernement, des autorités locales et des communautés à mettre en œuvre des programmes de nutrition et d'alimentation scolaire utilisant la production locale.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir aux populations en situation d'insécurité alimentaire une assistance saisonnière sous forme de produits alimentaires ou de transferts de type monétaire pour compléter les transferts sociaux du Gouvernement

59. Le PAM fournira des produits alimentaires, des produits nutritionnels ou des transferts de type monétaire pendant les périodes de soudure à 75 000 bénéficiaires en moyenne dans les ménages pauvres, en situation d'insécurité alimentaire, vulnérables touchés par des déficits nutritionnels saisonniers. Au moins 51 pour cent de ces bénéficiaires seront des femmes et autres personnes vulnérables, y compris celles vivant avec un handicap ou le VIH. Cette activité se déroulera pendant les périodes de soudure quand la sécurité alimentaire et la nutrition se détériorent du fait de l'épuisement des stocks alimentaires des ménages, de la cherté des produits alimentaires et des termes de l'échange défavorables du bétail et des céréales. Lorsque le niveau de financement le permet, les bénéficiaires de l'assistance alimentaire profiteront d'activités spécifiquement axées sur la nutrition et à dimension nutritionnelle menées en même temps que les activités de renforcement de la résilience au titre des activités 3, 4 et 5. Des activités complémentaires et un soutien

technique seront fournis par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'UNICEF.

60. Cette activité sera mise en œuvre en partenariat avec la Délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale (DGPSN) et le Conseil national de la sécurité alimentaire (CNSA). Le PAM complètera le système national de protection sociale et appuiera le renforcement des capacités gouvernementales. La responsabilité de l'activité sera progressivement transférée au Gouvernement à mesure que ses capacités sont renforcées.
61. Le PAM renforcera l'efficacité au moyen de technologies novatrices et peu coûteuses pour la distribution des transferts de type monétaire dans les sites isolés, en s'efforçant de traiter les disparités entre les sexes dans le domaine des communications, de la technologie et du financement. Une aide sera apportée aux marchés locaux afin qu'ils se dotent des capacités nécessaires pour faire face à la demande supplémentaire.
62. Le PAM fournira si possible des transferts de type monétaire aux femmes chefs de ménage et s'efforcera d'impliquer les femmes dans les prises de décisions. Les communautés seront sensibilisées à l'importance du rôle des femmes dans la sécurité alimentaire des ménages. Des partenariats avec les chefs de communauté et les autorités locales faciliteront la pleine participation des femmes et optimiseront le ciblage. Le PAM recueillera des données ventilées par sexe, par âge et par d'autres facteurs, pour suivre les produits et les effets directs sur le plan des avantages retirés par les femmes, les jeunes et d'autres groupes.

Activité 2: Fournir des repas scolaires nutritifs aux enfants vulnérables dans les départements ciblés pendant l'année scolaire de manière à relier et à stimuler la production locale (alimentation scolaire utilisant la production locale)

63. Des repas scolaires seront fournis à 294 500 enfants d'âge scolaire dans les zones d'insécurité alimentaire et nutritionnelles accusant de mauvais résultats scolaires, comme par exemple des taux bruts de scolarisation faibles ou des taux d'achèvement médiocres dans les écoles primaires. Les pratiques optimales en matière d'intégration de la problématique hommes-femmes et les activités de sensibilisation contribueront à attirer l'attention sur l'importance de la fréquentation scolaire des garçons et des filles. L'utilisation des transferts de type monétaire renforcera l'efficacité et l'autonomie des femmes qui pourront acheter les produits alimentaires dans les magasins. Les produits alimentaires seront achetés si possible auprès des associations d'agriculteurs afin d'accroître la production agricole et stimuler les économies locales.
64. Le PAM continuera d'apporter une assistance technique au Gouvernement et aux partenaires dans les régions de Dakar, Thiès, Diourbel et Louga, où il ne soutiendra plus les repas scolaires. La distribution directe par le PAM de repas scolaire sera réduite au cours du présent PSP à mesure que les capacités sont renforcées en vue de la transition vers un programme national de repas scolaires durable utilisant la production locale. Une stratégie de retrait sera mise en place avec le Gouvernement sur la base de l'évaluation du programme de repas scolaires.
65. Les ménages dont les enfants participent au programme de repas scolaires bénéficieront d'activités complémentaires du PAM dans le domaine de la nutrition, de la résilience, du développement rural et des achats locaux afin de garantir des résultats optimaux; les activités complémentaires et le soutien technique seront assurés par l'OMS, l'UNESCO, l'UNICEF et le FNUAP.
66. Les principaux partenaires de cette activité sont le Ministère de l'éducation nationale, qui assume la responsabilité générale de la mise en œuvre des repas scolaires, l'Agence nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits, le Ministère de la santé et de l'action sociale et DGPSN. Ces partenariats permettront d'assurer la coordination entre les

activités du PAM et celles du Gouvernement afin d'optimiser les résultats et de mettre au point des modèles susceptibles d'être reproduits et transposés à plus grande échelle.

Effet direct stratégique 2: L'état nutritionnel des populations vulnérables vivant dans les départements ciblés, notamment les enfants, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, et les autres personnes vulnérables sur le plan nutritionnel, s'améliore toute l'année

67. L'état nutritionnel des bénéficiaires tels que les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes dans les districts ciblés sera amélioré moyennant des programmes de supplémentation alimentaire ciblée pour le traitement de la malnutrition; une supplémentation alimentaire généralisée pour la prévention de la malnutrition; et l'iodation du sel, la biofortification des aliments locaux et l'accès à des aliments sûrs et nutritifs pour réduire les carences en micronutriments. Une approche intégrée de la prévention et du traitement de la malnutrition aiguë et chronique sera appliquée à plus grande échelle, et les capacités d'éducation nutritionnelle et d'enrichissement des aliments seront renforcées, notamment par des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements afin de promouvoir des régimes alimentaires et des styles de vie sains.

Domaines d'action privilégiés

68. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

69. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblés (niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés en temps voulu et en quantité suffisante pour traiter la malnutrition aiguë modérée.
 - Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblés (niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés en temps voulu et en quantité suffisante pour traiter la malnutrition aiguë modérée et le retard de croissance.
 - Les bénéficiaires ciblés, y compris les mères d'enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les personnes vulnérables sur le plan nutritionnel vivant avec le VIH (niveau 2) participent à des activités d'éducation nutritionnelle et de communication visant à faire évoluer la société et les comportements afin d'améliorer les pratiques nutritionnelles et prévenir la malnutrition.
 - Les groupes vulnérables (niveau 3) bénéficient du renforcement des capacités locales de production d'aliments de qualité enrichis, nutritifs et sains pour prévenir les carences en micronutriments.

Activités essentielles

Activité 3: Fournir aux bénéficiaires des aliments nutritifs spécialisés et des programmes comme les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements pour prévenir et traiter la malnutrition aiguë et chronique

70. Une supplémentation alimentaire ciblée sera fournie à 209 000 enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée, filles et femmes enceintes et allaitantes, y compris celles vivant avec le VIH, souffrant de malnutrition dans les zones où les taux de prévalence de la malnutrition aiguë globale dépassent le seuil de 10 pour cent ("grave") défini par l'OMS⁴⁰. Une supplémentation alimentaire généralisée sera fournie à 101 500 enfants âgés

⁴⁰ La malnutrition aiguë grave est traitée par l'UNICEF.

de 6 à 23 mois, filles et femmes enceintes et allaitantes dans les zones où les taux de prévalence de la malnutrition aiguë globale dépassent le seul de 15 pour cent ("critique"). Une alimentation complémentaire sera fournie à 54 000 enfants âgés de 6 à 23 mois dans les zones où le taux de retard de croissance atteint 29 pour cent. Les activités d'éducation nutritionnelle et de communication visant à faire évoluer la société et les comportements encourageront l'adoption d'une alimentation diversifiée et amélioreront l'état nutritionnel. Cette activité sera mise en œuvre sur les mêmes sites que les repas scolaires et elle sera complétée par des activités d'enrichissement des aliments et de résilience.

71. Pour mettre en œuvre cette activité, le PAM s'appuiera sur les partenariats établis avec les organes gouvernementaux chargés des services de santé publique et de nutrition: la Cellule de lutte contre la malnutrition (CLM), le Ministère de la santé, DGPSN et le Ministère de l'agriculture. Partners Africare, Catholic Relief Services, Caritas, la Croix-Rouge sénégalaise, Action contre la faim, et l'Agence d'aide à la coopération technique et au développement mettront en œuvre des activités complémentaires.

Activité 4: Aider le Gouvernement à lutter contre les carences en micronutriments et améliorer la disponibilité d'aliments sains, sûrs et diversifiés

72. Le PAM apportera un soutien à CLM et au Ministère de la santé dans le domaine de l'iode du sel et de l'enrichissement des aliments, et prendra en charge les programmes nutritionnels et la mise en œuvre des initiatives Renforcer la nutrition et Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants. Il s'agira notamment d'approches à dimension nutritionnelle pour la création d'actifs, d'achats locaux d'aliments enrichis, d'éducation nutritionnelle, d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, d'autonomisation des femmes et de valorisation du capital humain pour la croissance économique; les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et de sensibilisation des communautés cibleront les personnes et les chefs de communauté pour bien faire comprendre les pratiques d'alimentation des nourrissons, les besoins nutritionnels des mères et des enfants, et la planification familiale. Les administrateurs gouvernementaux recevront une assistance technique et un appui aux politiques et le personnel local du Ministère de la santé bénéficiera d'une formation.
73. Le PAM collaborera avec le secteur privé pour renforcer les capacités des groupes d'initiative commune de femmes afin d'améliorer l'accès à des produits nutritifs d'origine locale, et développer les chaînes de valeur alimentaires. Le PAM collaborera avec les partenaires du Gouvernement, CLM, le Ministère de la santé, le Ministère de l'éducation et DGPSN, et avec l'OMS, l'UNICEF, ONU-Femmes et le FNUAP, qui fournissent un soutien technique et des activités complémentaires.

Effet direct stratégique 3: Les populations et les communautés en situation d'insécurité alimentaire exposées à des chocs climatiques et à d'autres risques vivant dans les zones ciblées, bénéficient de moyens d'existence résilients et de systèmes alimentaires durables toute l'année

74. Le PAM s'appuiera sur les résultats satisfaisants obtenus par l'initiative 4R dans les régions de Tambacounda, Kaffrine et Kolda pour réduire l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité, et renforcer la résilience face aux chocs et l'adaptation aux changements climatiques des petits agriculteurs et des communautés dans les nouvelles zones ciblées, en travaillant avec les communautés et les ménages pour créer des actifs productifs, en fournissant un soutien technique pour la diversification des moyens d'existence et, en facilitant l'accès à l'assurance et aux services climatiques. Les activités seront mises en œuvre de manière à réduire autant que possible les répercussions négatives sur l'environnement.

75. Les petits agriculteurs et leurs organisations auront des liens améliorés avec les débouchés commerciaux offerts par le PAM et les partenaires. Le soutien technique et la formation seront fournis pour permettre aux agriculteurs de réduire au minimum les pertes après récolte grâce à l'amélioration des méthodes d'entreposage et de manutention. La préférence sera accordée aux femmes et aux jeunes ainsi qu'aux organisations d'agriculteurs dont 50 pour cent au moins des membres sont des femmes.

Domaines d'action privilégiés

76. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

77. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) bénéficient en temps voulu d'activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels à court terme et améliorent leur résilience.
 - Les populations ciblées (niveau 2) bénéficient de la création ou de l'amélioration d'actifs et d'autres interventions de soutien des moyens d'existence qui renforcent leur productivité et leur résilience face aux chocs climatiques récurrents.
 - Les petits exploitants ciblés et leurs ménages (niveau 2) bénéficient de mesures telles que l'assurance agricole, les services climatiques et les banques de céréales villageoises qui renforcent leur adaptation au changement climatique.
 - Les petits exploitants ciblés (niveau 2) bénéficient de l'appui apporté à la chaîne de valeur qui augmente leur accès aux débouchés commerciaux grâce aux liens établis avec le secteur privé et les programmes d'alimentation institutionnels.

Activités essentielles

Activité 5: Fournir un soutien aux moyens d'existence et à l'adaptation au changement climatique aux groupes ciblés au moyen de la gestion intégrée des risques et de liens avec les débouchés commerciaux

78. Cette activité viendra en aide à 270 000 bénéficiaires en situation d'insécurité alimentaire dans les communautés touchées par des chocs climatiques récurrents et une insécurité alimentaire structurelle – y compris petits agriculteurs, femmes et jeunes dans les régions fortement vulnérables au changement climatique et à la migration. Le PAM aidera 20 000 petits exploitants supplémentaires, producteurs de céréales et de légumes secs afin de leur permettre de payer les primes d'assurance agricole, et continuera d'appliquer son approche à trois niveaux⁴¹ dans les programmes de renforcement de la résilience.
79. Dans le cadre de l'approche de gestion intégrée des risques climatiques de l'initiative 4R, le soutien aux moyens d'existence et aux actifs productifs des communautés et des ménages sera fourni à travers des activités 3A dans les zones qui sont très sensibles aux variations climatiques, et centré sur les actifs intelligents face au climat qui renforcent la résilience de l'environnement et réduisent les risques associés au changement climatique. Le PAM facilitera l'accès à l'assurance agricole en transférant les risques à la Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal.
80. Cette activité sera associée à des services liés au climat et à la création de banque de céréales villageoises pour renforcer la résilience. Des services de conseils et d'informations sur le climat permettront aux communautés et aux ménages de s'adapter aux chocs et aux risques climatiques.

⁴¹ Les trois niveaux de l'approche sont l'analyse intégrée du contexte, la programmation saisonnière en fonction des moyens d'existence et la planification communautaire participative.

81. Le PAM aidera les petits exploitants à accéder au microcrédit, à l'épargne et à l'assurance agricole, et favorisera l'inclusion financière dans les zones rurales. Les capacités des autorités locales et des communautés en matière d'encadrement, de gestion de budget et de projet, d'adaptation au changement climatique et de sécurité alimentaire seront renforcées. L'action du PAM a pour objet de permettre au Gouvernement d'intégrer des modèles de gestion des risques climatiques comme l'initiative 4R dans ses programmes de filets de sécurité et de protection sociale.
82. Le PAM travaillera aux côtés du Gouvernement pour établir une plateforme nationale d'achats de produits alimentaires auprès des petits agriculteurs locaux sur la base de l'initiative pilote Acheter aux Africains pour l'Afrique, afin d'établir des liens plus étroits entre les agriculteurs et les marchés. Le PAM aidera le Gouvernement à définir des stratégies et des procédures d'achat, à relier les petits cultivateurs de céréales et de légumes secs et les maraîchers aux programmes de repas scolaires, aux détaillants et autres acheteurs et consommateurs potentiels. Sur la base d'une évaluation des besoins, le PAM formera et équipera les organisations d'agriculteurs, en ciblant notamment les agricultrices et en encourageant leur pleine participation aux organisations d'agriculteurs qui les soutiennent.
83. Le PAM s'appuiera sur les partenariats établis avec le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'éducation, le Ministère de l'environnement, la Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal, l'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie, CNSA, DGPSN, la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), Oxfam, les communautés locales et les partenaires coopérants dans cette activité. Il sera fait davantage appel aux centres d'excellence du PAM pour la lutte contre la faim au Brésil et en Chine.

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2023, les institutions nationales et locales disposent de capacités renforcées pour gérer les programmes axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la protection sociale et le renforcement de la résilience

84. Le PAM s'attachera à renforcer les capacités du Gouvernement et des partenaires à tous les niveaux à gérer les politiques et les programmes de sécurité alimentaire et de nutrition par le biais d'activités de formation et d'un soutien technique dans les domaines suivants: analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, alerte rapide, conception d'assurances fondées sur un indice, gestion de la chaîne d'approvisionnement et préparation et intervention en cas de crise. Les analyses différenciées par sexe et les programmes tenant compte du VIH et contribuant à transformer les relations entre les sexes seront intégrés dans toutes les interventions. Les activités de renforcement des capacités feront partie intégrante des stratégies de transfert des responsabilités qui débouchent sur des programmes durables de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale pris en charge par les autorités nationales.

Domaines d'action privilégiés

85. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

86. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
 - Les personnes et les communautés en situation d'insécurité alimentaire (niveau 3) bénéficient de programmes de préparation et d'intervention en cas de crise, d'adaptation au changement climatique et de réponse nationale face aux chocs, ainsi que de systèmes de protection sociale, qui leur permettent de recevoir en temps voulu l'assistance du Gouvernement, du PAM et des partenaires.

- Les populations en situation d'insécurité alimentaire (niveau 3) bénéficient de l'amélioration de la capacité du Gouvernement à gérer les chaînes d'approvisionnement et reçoivent ainsi en temps voulu une assistance adéquate du Gouvernement, du PAM et des partenaires.
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire (niveau 3) bénéficient de politiques efficaces et de la collaboration avec la société civile dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la résilience, de la nutrition et de la protection sociale qui assurent la cohérence de l'assistance fournie par le Gouvernement, le PAM et les partenaires.

Activités essentielles

Activité 6: Développer et renforcer les capacités des administrations centrales et locales en matière d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de préparation et d'intervention en cas de crise, de gestion de la chaîne d'approvisionnement et de conception et de gestion de programmes de filets de sécurité contribuant à transformer les relations entre les sexes

87. Une stratégie globale de développement des capacités fondée sur une évaluation des besoins sera élaborée en collaboration avec le Gouvernement et des références seront fixées pour suivre les progrès accomplis. Une approche à plusieurs niveaux sera adoptée pour ce qui concerne les institutions gouvernementales nationales et infranationales, et les organisations non gouvernementales (ONG) au niveau des communautés. Le renforcement des capacités comprendra la formation, le soutien technique et l'appui aux politiques notamment dans les domaines suivants: analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, préparation et intervention en cas de crise, gestion de la chaîne d'approvisionnement et conception et gestion de programmes de filets de sécurité contribuant à transformer les relations entre les sexes.
88. Cette activité bénéficiera directement aux institutions et aux ONG grâce à l'amélioration de leurs capacités, outils et processus, et donc de leur aptitude à s'attaquer à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition de manière durable et propre à faire évoluer les relations entre les sexes. Les populations en situation d'insécurité alimentaire en bénéficieront indirectement. Les filles et les femmes bénéficieront de formations sur les politiques relatives à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
89. Le PAM s'attachera à renforcer les capacités nationales en matière de préparation et d'intervention en cas de crise et fournira un soutien technique aux personnes et aux organisations dans le domaine des politiques, de la structure et de la responsabilité organisationnelles, des plans d'urgence et d'intervention, des achats, de la gestion des chaînes d'approvisionnement et de la logistique. Le PAM aidera le Gouvernement à collaborer avec les organismes des Nations Unies et les autres partenaires, et agira en tant que chef de file du groupe de travail sur les chaînes d'approvisionnement.
90. Le PAM constituera une coalition de partenaires fondée sur les partenariats établis avec les ministères du Gouvernement, la FAO, le FIDA, l'UNICEF, ONU-Femmes, l'OMS, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le FNUAP, les ONG, la société civile et les institutions de développement aux niveaux régional et international. L'exploitation des avantages comparatifs des parties prenantes contribuera à prévenir les doubles emplois et à créer un environnement propice aux activités de développement des capacités concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la protection sociale et le développement agricole.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

91. Pendant la période couverte par le présent PSP, le PAM s'emploiera à renforcer les capacités nationales dans la perspective d'un transfert progressif des bénéficiaires des activités d'alimentation scolaire, de nutrition et d'assistance alimentaire ciblée au Gouvernement à mesure qu'il assume un rôle central dans l'administration des programmes.
92. Compte tenu de l'extension de l'initiative 4R aux régions de Matam, Kaolack et Fatick, le nombre de bénéficiaires de l'effet direct stratégique 3 augmentera conformément à la proposition approuvée par le Fonds vert pour le climat d'élargir la couverture géographique des activités de renforcement de la résilience dans le nord du pays. La collaboration avec le Secrétaire exécutif du CNSA en qualité d'entité de co-exécution du Fonds vert pour le climat, permettra au PAM d'aider le Gouvernement à transposer à une plus grande échelle la stratégie nationale de résilience⁴². La stratégie de retrait vise à intégrer et généraliser l'approche 4R dans les plans de développement local et les programmes de protection sociale et les filets de sécurité mis en place par le Gouvernement.
93. Le renforcement des capacités comprendra la formation, le soutien technique et matériel, les échanges entre pairs et les visites d'étude pour contribuer à éliminer la faim dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et le soutien à l'élaboration de politiques. Il fera aussi partie des programmes de repas scolaires, de nutrition et de renforcement de la résilience, qui seront accompagnés d'une activité distincte de renforcement des capacités couvrant l'analyse de la sécurité nutritionnelle, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la programmation visant à faire évoluer les relations entre les sexes, la protection sociale et la préparation et l'intervention en cas de crise. Afin de permettre aux ménages de sortir de l'assistance alimentaire, le PAM offrira des services complémentaires de renforcement de la résilience comme par exemple la création d'actifs, l'assurance, la génération de revenus et l'accès au crédit, et les rattachera aux marchés pour renforcer leur sécurité alimentaire et augmenter leur productivité et leurs revenus. Des synergies seront établies entre les activités du PAM, du Gouvernement et des partenaires au niveau des communautés.
94. Pendant la première année du PSP, le PAM collaborera avec le Gouvernement pour conduire une évaluation des besoins qui servira de référence. Le bureau de pays s'assurera qu'il dispose du personnel et des compétences voulus pour ses activités de renforcement des capacités, et complètera ses propres capacités avec celles des partenaires, en particulier des organismes de Nations Unies. Sa participation au programme de transformation des relations entre les sexes⁴³ renforcera ses compétences en matière d'égalité des sexes. Le PAM collaborera avec le Gouvernement à l'élaboration d'une stratégie de transition et de retrait et des plans opérationnels annuels qui comporteront des indicateurs et un système de suivi adéquat. L'option de soutien financier du Gouvernement en faveur des activités réalisées par le PAM pour son compte sera étudiée.

⁴² Une partie de la vision globale du CNSA pour les nouveaux territoires résilients lancée en 2017.

⁴³ Le programme de transformation des relations entre les sexes est le mécanisme à travers lequel le PAM concrétisera ses engagements visant à "intégrer pleinement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans l'ensemble de ses travaux et activités, afin d'obtenir que les besoins respectifs des femmes, des hommes, des filles et des garçons en matière de sécurité alimentaire et de nutrition soient satisfaits".

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (<i>en dollars</i>)				
Effet direct stratégique	Activité	Femmes et filles	Hommes et garçons	Total
1	1	38 250	36 750	75 000
	2	150 200	144 300	294 500
2	3	226 160	138 340	364 500
	4	0	0	0
3	5	137 700	132 300	270 000
4	6	0	0	0
Total		552 310	451 690	1 004 000

95. Les communautés vulnérables devant bénéficier d'une assistance saisonnière seront déterminées sur la base de consultations et d'évaluations de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le programme de repas scolaires ciblera les régions qui enregistrent une forte insécurité alimentaire et de mauvais résultats scolaires. Le ciblage des activités nutritionnelles s'appuiera sur l'enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases des secours et de la transition menée en 2017, qui a mis en évidence des taux d'émaciation élevés dans le nord, et des taux de retard de croissance élevés dans l'est où une supplémentation alimentaire ciblée et une supplémentation alimentaire généralisée seront assurées, et dans le sud où une alimentation complémentaire sera fournie.
96. Les évaluations de la sécurité alimentaire menées par le PAM et le Gouvernement entre 2010 et 2016 à l'aide de l'approche à trois niveaux seront utilisées pour déterminer les activités d'appui aux moyens d'existence visant à accroître la résilience face au changement climatique dans les communautés rurales vulnérables, en particulier chez les petits agriculteurs.
97. Une approche à plusieurs niveaux sera adoptée pour les activités de renforcement des capacités en ciblant les institutions gouvernementales et les organisations à assise communautaire. Les institutions participantes, y compris les ONG, bénéficieront directement de l'amélioration des compétences, des outils et des processus. Les populations en situation d'insécurité alimentaire bénéficieront indirectement de l'amélioration de la gestion des programmes axés sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition.
98. Les populations vulnérables bénéficieront directement du renforcement des capacités visant l'inclusion financière, la génération de revenus et d'activités de création d'actifs qui augmenteront la résilience face aux chocs climatiques. Les participantes continueront de bénéficier des activités d'autonomisation des femmes dispensées au titre de l'initiative 4R.
99. Tous les bénéficiaires seront enregistrés dans la plateforme numérique de gestion des bénéficiaires et des transferts du PAM (SCOPE); le PAM travaillera aux côtés du Gouvernement pour veiller à ce que la plateforme SCOPE soit compatible avec le registre national unique.

100. Une approche globale sera adoptée, s'agissant de l'inclusion des femmes et des filles, des jeunes, des personnes handicapées, des ménages touchés par le VIH/sida et autres groupes défavorisés. Outre le fait de figurer parmi les bénéficiaires, puisqu'au moins 50 pour cent de femmes sont ciblées dans toutes les activités, le renforcement des capacités institutionnelles comportera un volet de sensibilisation à l'importance du rôle qu'elles jouent dans la sécurité alimentaire et la nutrition; les groupes défavorisés, y compris les femmes, exerceront un rôle dans les processus décisionnels et participeront aux activités de développement économique.

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ					
	Effet direct stratégique 1			Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3
	Activité 1	Activité 2		Activité 3	Activité 5
Bénéficiaires	Tous	Écoliers (écoles primaires)	Écoliers (écoles primaires)	Enfants de 6 à 23 mois; enfants de 6 à 59 mois; filles et femmes enceintes et allaitantes	Tous
Modalité	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Céréales			60		
Légumes secs			16		
Huile			6	25	
Sel			4		
Poisson			26		
SuperCereal			48	200/250	
SuperCereal Plus				100	
Plumpy'Sup				92	
Total kcal/jour					
% de kcal d'origine protéique					
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	0,35	0,15			0,27/1,83
Nombre de jours d'alimentation par an	90	95	41	60/180	50/10

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales et riz	1 653 907	1 043 615
Poisson en boîte	716 693	2 860 795
SuperCereal	9 405 854	5 000 427
Suppléments nutritionnels prêts à consommer	883 200	2 321 050
Sel iodé	110 260	9 923 443
Huile végétale	643 891	678 660 819
Légumes secs et haricots	441 042	453 391 094
Total (produits alimentaires)	13 854	12 367 862
Transferts de type monétaire	-	24 097 110
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	13 854	36 464 972

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

101. Le renforcement des capacités et l'assistance technique mis en œuvre au titre de tous les effets directs stratégiques viseront à assurer le retrait du PAM de l'exécution directe. Les partenariats avec les ministères permettront de garantir que la formation et le soutien sont orientés vers la prise en charge nationale et la durabilité. Une approche à plusieurs niveaux sera utilisée pour renforcer les capacités du Gouvernement aux niveaux national et infranational, et collaborer avec les ONG et les groupes communautaires.
102. Le PAM facilitera l'échange de connaissances et de compétences dans le cadre de la coopération Sud-Sud avec le centre d'excellence contre la faim au Brésil, afin de renforcer les capacités au niveau national et communautaire pour la gestion des programmes de repas scolaires. D'autres options de partenariat Sud-Sud seront étudiées avec les centres d'excellence du PAM en Chine et en Inde.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

103. Le PAM fournira une combinaison de transferts de type monétaire, de produits alimentaires et d'aliments nutritionnels spécialisés achetés au niveau local ou international pour ses activités. Les réseaux de chaînes d'approvisionnement pour les produits alimentaires et les transferts de type monétaire sont bien établis au Sénégal. Les services de transport du PAM seront assurés par des entreprises privées pour optimiser le rapport coût-efficacité à travers la chaîne d'approvisionnement existante (entrepotage, installations, réseau de chaîne d'approvisionnement) du Commissariat à la sécurité alimentaire qui dirige les opérations nationales de sécurité alimentaire. Le PAM étudiera les technologies et les innovations concernant les chaînes d'approvisionnement avec les organisations du secteur privé.
104. Pour ce qui concerne la distribution de l'aide alimentaire en nature, l'équipe chargée de la chaîne d'approvisionnement optimisera la planification, la visibilité de bout en bout et le rapport coût-efficacité grâce à la conception et à la mise en place d'un réseau efficace d'entrepotage et de chaîne d'approvisionnement, y compris des accords prévisionnels, et l'utilisation efficiente du Mécanisme de gestion globale des vivres, en étroite collaboration avec ses partenaires. Le PAM travaillera avec les partenaires coopérants pour renforcer

leurs capacités en matière de distribution, d'entreposage, de transport et de suivi et de communication des informations.

105. Le PAM suivra les produits alimentaires à travers le Système d'appui à la gestion logistique et l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET). Les fonctions de la chaîne d'approvisionnement seront considérablement élargies pour tenir compte des responsabilités accrues en matière de transferts de type monétaire, notamment: l'analyse des options d'achat, l'évaluation des activités de détail et des opérations logistiques, les contrats avec des organisations comme par exemple les prestataires de services financiers, les détaillants et les grossistes, ainsi que les analyses coût-efficacité, et le renforcement des capacités relatives au marché de détail. Le PAM viendra en aide aux petits agriculteurs et favorisera les chaînes de valeur moyennant le renforcement des capacités des chaînes d'approvisionnement locales grâce à un soutien technique, matériel ou une assistance alimentaire pour la formation, l'amélioration de la productivité agricole, la réduction des pertes après récolte et la gestion des associations d'agriculteurs, et des liens seront établis avec l'activité 5.
106. Le PAM collaborera avec le Commissariat à la sécurité alimentaire pour la gestion des réserves céréaliers régionales et nationales et assurera le renforcement des capacités en matière d'achat, de transport, de gestion des stocks et des entrepôts et de chaînes de valeur dans le cadre des activités de réparation et d'intervention en cas de crise.

4.4 Capacité du bureau de pays et profil du personnel

107. Le PAM maintiendra sa présence dans la région de Kolda pour couvrir les activités dans le sud et l'est. Le bureau du PAM à Dakar couvrira les activités menées dans les zones du centre et du nord.
108. Une étude des compétences du personnel a été réalisée afin de vérifier qu'elles étaient adaptées aux activités du PSP; elle a permis de déterminer que des postes de classe supérieure devront être créés pour renforcer les capacités du personnel.
109. Le renforcement des capacités sera intégré dans les plans de performance des chefs d'unité. En même temps que les compétences du personnel déjà en place dans le bureau de pays, la nouvelle structure et les nouvelles compétences déterminées assureront l'exécution efficace des activités prévues tout en assurant le renforcement des capacités nécessaire du Gouvernement.
110. Les femmes occupent 35 pour cent des postes. Le PAM comblera ce déficit lorsqu'il recrutera de nouveaux agents, et continuera d'encourager une culture de la performance à travers la formation et la définition claire des rôles et des responsabilités.
111. Le PAM élaborera et mettra en place un système de sécurité et de santé sur les lieux de travail, y compris des comités chargés du bien-être du personnel et des activités de promotion de la santé avec les partenaires. Il sera tenu dûment compte des normes nationales de sécurité et de santé.

4.5 Partenariats

112. Le PAM mettra à profit ses relations de longue date avec le Gouvernement en tant que partenaire de confiance pour favoriser au maximum la progression vers une vision commune à l'horizon 2030. Les principaux partenaires seront les ministères chargés de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, des affaires sociales, de l'environnement et du développement durable, des femmes et des affaires de la famille, de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance.

113. Le PAM travaillera aussi avec des acteurs complémentaires et le secteur privé pour aider le Gouvernement à mettre en place des filets de sécurité sociale, des systèmes de suivi et une stratégie de mobilisation des ressources au titre de l'ODD 2.
114. Le PAM collaborera avec la FAO et le FIDA dans les activités d'appui aux moyens d'existence, la gestion et le stockage après récolte, la création d'actifs, l'assurance des petits exploitants et les services liés au climat. Les autres partenaires seront notamment l'UNICEF, l'OMS, le Programme des Nations Unies pour le développement, le FNUAP et ONU-Femmes, ainsi que les institutions de développement aux niveaux régional et international afin de fournir une assistance technique et un renforcement des capacités conformes aux priorités du Gouvernement. Le PAM développe ses relations avec l'Organisation internationale pour les migrations et avec Humanity and Inclusion, une organisation caritative indépendante au Royaume-Uni, pour traiter les corrélations entre la sécurité alimentaire, la migration et le handicap.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

115. Le PAM aidera le Gouvernement à renforcer ses systèmes de collecte et de communication des données, ses capacités à suivre les progrès accomplis vers la réalisation des cibles du Défi Faim zéro et les éléments tenant compte de la problématique hommes-femmes dans ses activités de suivi et d'évaluation. Un plan de suivi et d'évaluation et une stratégie guideront le bureau de pays dans ce domaine.
116. Des données de référence et des valeurs cibles seront établies dans les trois mois suivant le démarrage de l'activité. Des données relatives aux produits, y compris des données ventilées par sexe et par âge sur le nombre de bénéficiaires de transferts de type monétaire et de transferts de produits alimentaires en nature, seront collectées à chaque distribution. Les processus, les effets directs et les indicateurs transversaux seront suivis au moyen d'évaluations après distribution et des résultats. Le suivi conjoint des effets directs sera planifié avec les partenaires et le Gouvernement. Les informations seront communiquées aux partenaires sous forme de rapports et dans le cadre des réunions d'examen annuelles.
117. La protection et la responsabilité à l'égard des populations touchées ainsi que la problématique hommes-femmes feront partie de toutes les activités de suivi et d'évaluation, depuis le suivi de la participation des femmes et des groupes défavorisés jusqu'à l'évaluation éventuelle des avantages procurés par les effets directs. Un mécanisme de remontée de l'information provenant des bénéficiaires a été établi et un rapport est élaboré tous les mois sur les problèmes de possibles comportements répréhensibles ou de protection des bénéficiaires réclamant l'attention immédiate des responsables.
118. COMET et les techniques de suivi en ligne intelligent permettront la collecte et l'analyse efficaces des données. Pour améliorer l'efficacité, le PAM confiera à des tiers le suivi des activités dans le nord.
119. Un examen à mi-parcours sera mené en 2021 pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et déterminer les ajustements à apporter au PSP. Une évaluation indépendante du portefeuille d'activités sera effectuée en 2022 afin d'évaluer le respect de l'obligation redditionnelle dans le PSP et contribuera à l'orientation des futurs PSP.
120. Deux évaluations décentralisées seront conduites en 2021 et 2022 et auront pour objet les partenariats, le renforcement des capacités, l'alimentation scolaire utilisant la production locale et l'appui aux moyens d'existence; elles seront utilisées pour définir les plans de transfert des responsabilités et de transition. Les progrès accomplis grâce à l'alimentation

scolaire seront suivis tous les deux ans au moyen de l'approche SABER⁴⁴. Un plan de suivi, d'examen et d'évaluation guidera toutes les activités de suivi et d'évaluation. Des ressources suffisantes ont été inscrites au budget pour le suivi et l'évaluation.

5.2 Gestion des risques

Risques contextuels

121. Les principaux risques liés au contexte sont les catastrophes naturelles (sécheresse, inondations localisées, infestations acridiennes); le manque de capacités au sein des communautés et des services gouvernementaux décentralisés; l'insécurité, qui pourrait entraîner des afflux de réfugiés, entre autres problèmes. Les mesures d'atténuation consistent notamment à aider le Gouvernement à mettre en place un système d'alerte rapide, y compris le développement des capacités du Gouvernement et des communautés en matière de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence, et l'assurance des récoltes au bénéfice des petits exploitants. Le PAM collabore avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies pour surveiller les menaces de sécurité et applique toutes les normes de sécurité des Nations Unies. Des plans d'urgence pour une rapide mise à l'échelle sont en place pour atténuer les perturbations causées par l'insécurité ou des chocs.

Risques programmatiques

122. Les principaux risques programmatiques sont l'incapacité à réaliser le changement transformationnel pour les communautés et les bénéficiaires ciblés parce que les activités n'auront pas été intégrées; la réticence au regard de l'approche contribuant à transformer les relations entre les sexes; et l'incapacité à assurer un niveau adéquat d'exécution des activités lorsqu'il s'agira de transférer la gestion des opérations au Gouvernement. Le PAM s'appuiera sur les enseignements tirés de l'initiative 4R sur la programmation intégrée sous la conduite des communautés, et collabore avec les autres organismes des Nations Unies pour élaborer le PNUAD afin d'assurer des synergies entre les partenaires des Nations Unies. Le PAM conclura des accords opérationnels avec le Gouvernement pour définir des attentes communes; les plans de renforcement des capacités prévoient des produits et des étapes clairement définis.

Risques institutionnels

123. Les risques institutionnels sont notamment un soutien financier insuffisant; et des comportements répréhensibles comme le détournement de vivres ou d'espèces. Les mesures d'atténuation sont notamment l'élargissement et le renforcement de la base de financement et la mobilisation conjointe de ressources avec le Gouvernement et les organismes des Nations Unies. Le PAM veillera à ce que des systèmes de contrôle soient mis en place comme le suivi systématique et les mécanismes de remontée de l'information provenant des bénéficiaires et des communautés.

⁴⁴ Approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (<i>en dollars</i>)						
Objectif stratégique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
	2019	2020	2021	2022	2023	
1	10 192 134	7 841 676	4 545 822	3 939 942	2 051 041	29 570 865
2	3 503 972	3 535 351	2 582 153	2 627 527	2 034 869	14 283 872
3	3 311 960	3 953 340	4 732 110	4 866 010	5 657 169	22 520 589
4	2 381 410	1 562 658	1 453 786	1 443 833	1 581 481	8 423 168
Total	19 389 725	16 893 024	13 313 872	12 877 312	12 324 560	74 798 493

6.2 Perspectives de financement

124. Le PAM a reçu un montant de 125 millions de dollars pour ses opérations au Sénégal entre 2012 et 2017, mais pendant cette même période les financements ont diminué et sont devenus moins prévisibles.
125. Toutefois, le succès rencontré par l'initiative 4R et la mise en place d'outils innovants de résilience impulsés par les communautés ont créé récemment un environnement favorable à la mobilisation de ressources. La réorientation de l'action du PAM pour compléter les programmes gouvernementaux de protection sociale et de développement rural a introduit la possibilité de l'appui du Gouvernement. En 2017, le bureau de pays a été le premier bureau de pays du PAM à recevoir des financements du Fonds vert pour le climat (10 millions de dollars pour la période 2019-2022), ce qui a permis au PAM d'appuyer les programmes d'adaptation et de résilience face au changement climatique du Gouvernement. L'examen stratégique Faim zéro a permis de rehausser l'image du PAM et renforcé sa position auprès des partenaires gouvernementaux. Les ministères et les organismes gouvernementaux collaboreront avec le PAM pour mobiliser des ressources. Le PAM sollicite des fonds à l'appui des repas scolaires auprès du programme McGovern-Dole du Département de l'agriculture des États-Unis.
126. Le PSP constitue un cadre pluriannuel qui permettra au PAM d'établir des partenariats solides à long terme avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes pour contribuer à l'élimination de la faim d'ici à 2030. Compte tenu de ces évolutions positives, l'objectif du PAM est de mobiliser 75 millions de dollars pour la mise en œuvre du PSP.
127. Si les financements escomptés ne se concrétisent pas, le PAM donnera la priorité aux activités axées sur la résilience, pour lesquelles des ressources ont été obtenues auprès du Fonds vert pour le climat. Les repas scolaires et le renforcement des capacités, appuyés par le Canada et le Luxembourg ces dernières années, seront également prioritaires afin de poursuivre la mission du PAM qui consiste à renforcer la capacité des institutions gouvernementales à mettre en place des programmes nationaux de repas scolaires utilisant la production locale durables.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

128. Depuis le début de l'année, le PAM a profité de la dynamique créée par l'examen stratégique Faim zéro pour entamer des discussions avec de nouveaux donateurs potentiels afin de diversifier son portefeuille. Outre les solides relations qu'il entretient avec les États-Unis d'Amérique, le Canada, la France et le Luxembourg, qui ont apporté un concours fiable ces dernières années, le PAM cherchera de nouvelles ressources à travers des mécanismes comme la coopération Sud-Sud et le secteur privé. Les fondations privées comme la Fondation du Qatar, MasterCard et la Fondation Bill et Melinda Gates seront aussi contactées pour solliciter un appui en faveur des repas scolaires et autres activités. Des partenariats pour le développement rural sont à l'étude avec la Banque africaine de développement. Des initiatives et des propositions conjointes, comme la collaboration avec le Gouvernement et d'autres organismes des Nations Unies, seront envisagées.
129. Le PAM renforcera sa collaboration avec le Gouvernement, s'agissant de possibilités de mobilisation commune de fonds et de coopération Sud-Sud, et sollicitera un soutien budgétaire direct auprès du Gouvernement. Des discussions sont en cours avec le Gouvernement au sujet du financement à apporter au PAM pour permettre la mise en œuvre du programme national d'alimentation scolaire.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire ÉTABLI POUR LE SÉNÉGAL (2019-2023)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire vivant dans les zones ciblées, y compris les enfants d'âge scolaire, ont accès à une nourriture suffisante et nutritive toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Les ressources nécessaires sont disponibles

Les zones dans lesquelles les projets seront exécutés sont accessibles et sûres

Les partenaires coopérants ont les capacités requises.

D'autres services complémentaires sont fournis par d'autres parties prenantes

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse)

Taux d'abandon

Taux de scolarisation

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Ratio filles/garçons

Taux d'achèvement des études

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Taux de fidélisation

Activités et produits

2. Fournir des repas scolaires nutritifs aux enfants vulnérables dans les départements ciblés pendant l'année scolaire de manière à relier et à stimuler la production locale (alimentation scolaire utilisant la production locale) (Repas scolaires)

Les enfants inscrits dans les écoles maternelles et primaires (niveau 1) bénéficient en temps voulu de repas scolaires adéquats qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et encouragent la scolarisation et l'assiduité (A: Ressources transférées)

Les enfants inscrits dans les écoles maternelles et primaires (niveau 1) bénéficient en temps voulu de repas scolaires adéquats qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et encouragent la scolarisation et l'assiduité (B: Aliments nutritifs fournis)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire (niveau 3) bénéficient de l'amélioration des capacités au sein du gouvernement, des autorités locales et des communautés à mettre en œuvre des programmes de nutrition et d'alimentation scolaire utilisant la production locale (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

1. Fournir aux populations en situation d'insécurité alimentaire une assistance saisonnière sous forme de produits alimentaires ou de transferts de type monétaire pour compléter les transferts sociaux du Gouvernement (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) reçoivent en temps voulu des aliments ou des transferts de type monétaire adéquats qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels (A: Ressources transférées)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition**Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition**

Effet direct stratégique 2: L'état nutritionnel des populations vulnérables vivant dans les départements ciblés, notamment les enfants, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, et les autres personnes vulnérables sur le plan nutritionnel, s'améliore toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Le Gouvernement et les partenaires assurent les services voulus dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection
Aucune épidémie de grande ampleur n'éclate pendant la mise en œuvre de l'intervention.

Indicateurs d'effet direct

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Proportion de formateurs qui conservent des compétences clés en matière de nutrition

Activités et produits

3 Fournir aux bénéficiaires des aliments nutritifs spécialisés et des programmes comme les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements pour prévenir et traiter la malnutrition aiguë et chronique (Prévention de la malnutrition)

Les bénéficiaires ciblés, y compris les mères d'enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les personnes vulnérables sur le plan nutritionnel vivant avec le VIH (niveau 2) participent à des activités d'éducation nutritionnelle et de communication visant à faire évoluer la société et les comportements afin d'améliorer les pratiques nutritionnelles et prévenir la malnutrition. (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblés (niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés en temps voulu et en quantité suffisante pour traiter la malnutrition aiguë modérée et le retard de croissance (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblés (niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés en temps voulu et en quantité suffisante pour traiter la malnutrition aiguë modérée et le retard de croissance (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblés (niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés en temps voulu et en quantité suffisante pour traiter la malnutrition aiguë modérée (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblés (niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés en temps voulu et en quantité suffisante pour traiter la malnutrition aiguë modérée (B: Aliments nutritifs fournis)

4. Aider le Gouvernement à lutter contre les carences en micronutriments et améliorer la disponibilité d'aliments sains, sûrs et diversifiés (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les groupes vulnérables (niveau 3) bénéficient du renforcement des capacités locales de production d'aliments de qualité enrichis, nutritifs et sains pour prévenir les carences en micronutriments (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire**Résultat stratégique 4: Les systèmes de production alimentaire sont durables**

Effet direct stratégique 3: Les populations et les communautés en situation d'insécurité alimentaire exposées à des chocs climatiques et à d'autres risques vivant dans les zones ciblées, bénéficient de moyens d'existence résilients et de systèmes alimentaires durables toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

La production locale et les canaux de commercialisation sont efficaces
Les prix sont stables sur les marchés
Les produits locaux répondent aux critères exigés et les prix sont compétitifs

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse)

Score de diversité alimentaire

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Proportion de ménages se référant à des informations d'ordre météorologique ou climatique au moment de prendre des décisions concernant les moyens d'existence et la sécurité alimentaire

Proportion de ménages intégrant des mesures d'adaptation à leurs activités/moyens d'existence

Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité à gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Proportion de pertes après récolte

Valeur et quantité des produits vendus avantageusement par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

5. Fournir un soutien aux moyens d'existence et à l'adaptation au changement climatique aux groupes ciblés au moyen de la gestion intégrée des risques et de liens avec les débouchés commerciaux (CAR: Adaptation au changement climatique et gestion des risques)

Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) bénéficient en temps voulu d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels à court terme et améliorent leur résilience (A: Ressources transférées)

Les populations ciblées (niveau 2) bénéficient de la création ou de l'amélioration d'actifs et d'autres interventions de soutien des moyens d'existence qui renforcent leur productivité et leur résilience face aux chocs climatiques récurrents (D: Actifs créés)

Les petits exploitants ciblés et leurs ménages (niveau 2) bénéficient de mesures telles que l'assurance agricole, les services climatiques et les banques de céréales villageoises qui renforcent leur adaptation au changement climatique (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

Les petits exploitants ciblés (niveau 2) bénéficient de l'appui apporté à la chaîne de valeur qui augmente leur accès aux débouchés commerciaux grâce aux liens établis avec le secteur privé et les programmes d'alimentation institutionnels (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD**Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD****Résultat stratégique 5: Les pays ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD****Effet direct stratégique 4: D'ici à 2023, les institutions nationales et locales disposent de capacités renforcées pour gérer les programmes axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la protection sociale et le renforcement de la résilience**

Catégorie d'effet direct correspondante:
Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Les effectifs sont suffisants et qualifiés
Intérêt de la part des institutions

Indicateurs d'effet direct

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence
Indice de capacité nationale (repas scolaires)
Score de capacité Faim zéro

Activités et produits

6. Développer et renforcer les capacités des administrations centrales et locales en matière d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de préparation et d'intervention en cas de crise, de gestion de la chaîne d'approvisionnement et de conception et de gestion de programmes de filets de sécurité contribuant à transformer les relations entre les sexes (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire (niveau 3) bénéficient de politiques efficaces et de la collaboration avec la société civile dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la résilience, de la nutrition et de la protection sociale qui assurent la cohérence de l'assistance fournie par le Gouvernement, le PAM et les partenaires (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire (niveau 3) bénéficient de l'amélioration de la capacité du Gouvernement à gérer les chaînes d'approvisionnement et reçoivent ainsi en temps voulu une assistance adéquate du Gouvernement, du PAM et des partenaires (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes et les communautés en situation d'insécurité alimentaire (niveau 3) bénéficient de programmes de préparation et d'intervention en cas de crise, d'adaptation au changement climatique et de réponse nationale face aux chocs, ainsi que de systèmes de protection sociale, qui leur permettent de recevoir en temps voulu l'assistance du Gouvernement, du PAM et des partenaires (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.1 Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4 Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1. Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin



ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)					
	Résultat stratégique 1, Cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, Cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4, Cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5, Cible 9 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	
	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	
Transferts	23 491 890	12 402 171	16 931 370	7 626 185	60 451 617
Mise en œuvre	1 865 260	1 218 374	2 442 012	65 000	5 590 646
Coûts d'appui directs ajustés	2 024 923	1 147 766	1 737 081	652 180	5 561 949
Total partiel	27 382 073	14 768 311	21 110 463	8 343 365	71 604 212
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	1 779 835	959 940	1 372 180	542 319	4 654 274
Total	29 161 907	15 728 252	22 482 643	8 885 683	76 258 485

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
4R	initiative en faveur de la résilience des communautés rurales
CLM	Cellule de lutte contre la malnutrition
CNSA	Conseil national de la sécurité alimentaire
COMET	outil de suivi et d'évaluation des bureaux de pays
DGPSN	Délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PSE	Plan Sénégal émergent
PSP	plan stratégique de pays
SCOPE	plateforme numérique de gestion des bénéficiaires et des transferts
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance